

L'INERIS évalue la qualité de l'air intérieur de bâtiments performants en énergie

Paris, 25 septembre 2015 – En collaboration avec Atmo Picardie, l'INERIS a étudié sur le terrain les interactions entre la qualité de l'air intérieur, le confort et la consommation énergétique dans quelques bâtiments performants en énergie. Les travaux, financés par l'ADEME et la Région Picardie, ont permis de constater que la qualité de l'air intérieur dans ces bâtiments est globalement satisfaisante, malgré quelques défauts de fonctionnement des systèmes de ventilation. A cette occasion, des recommandations ont été émises pour assurer le maintien d'une bonne qualité de l'air dans le temps.

L'objectif fixé par la délégation Picardie de l'ADEME et la Région Picardie visait non seulement à évaluer la qualité de l'air intérieur de bâtiments de type Bâtiments Performants en Energie (BPE). L'étude avait également vocation à définir et intégrer, à terme, des critères spécifiques à la préservation de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les appels à projets du Programme national de Recherche et d'expérimentation sur l'Energie dans les bâtiments (PREBAT).

En effet, l'enjeu de cette étude était notamment de vérifier si les moyens mis en œuvre pour assurer de bonnes performances énergétiques (maîtrise des fuites d'air, apport d'air neuf contrôlé...) n'étaient pas susceptibles de dégrader la QAI.

L'étude s'inscrit dans un programme national, piloté par l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI), visant à améliorer la connaissance des pouvoirs publics sur les BPE. Les travaux de l'INERIS et d'Atmo Picardie ont porté sur 19 sites de la région Picardie. Les bâtiments sélectionnés, à usage domestique et professionnel, sont intégrés dans le PREBAT ou souscrivent à la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

L'étude n'a pas porté sur l'ensemble du parc français des bâtiments performants en énergie. De fait, les conclusions de l'étude ne sont ni représentatives de la situation globale de ce type de bâtiments, ni applicables à l'ensemble du parc français.

Des bâtiments performants en énergie... et en qualité de l'air intérieur

Les données collectées par l'INERIS et Atmo Picardie sur les 19 sites ont été comparées avec les données de la Campagne Nationale Logements (CNL) de l'OQAI, issues d'un échantillon de 567 logements représentatifs des 24 millions de résidences principales françaises. Il ressort globalement que la QAI dans les bâtiments étudiés ne présente pas de situation dégradée, malgré certains défauts de fonctionnement des systèmes de ventilation constatés sur site.

Parmi les enseignements pratiques de l'étude, l'INERIS et Atmo Picardie soulignent l'importance de former les occupants des BPE aux bonnes pratiques en air intérieur ainsi qu'à la gestion des systèmes de ventilation, afin de pouvoir s'approprier le mode de fonctionnement de leur bâtiment et y maintenir une bonne QAI sur le long terme.

Par ailleurs, l'étude rappelle l'intérêt de suivre des recommandations plus générales, non spécifiques aux BPE, lors de la conception/réception des bâtiments : exigence sur le degré de précision des documents techniques permettant de juger de la conformité du bâtiment par rapport à sa conception ; choix de matériaux peu émissifs pour la structure des bâtiments, les produits de construction et les équipements intérieurs ; vérification des débits de ventilation à réception des bâtiments.

L'INERIS, acteur majeur de la qualité de l'air, membre du LCSQA (www.lcsqa.org) et opérateur de la plate-forme Prev'Air (www.prevoir.org)

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Il emploie 579 personnes, basées principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise. Site Internet : www.ineris.fr.